

Parcours de la patiente au Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal de la Timone (CPDPN)

A la suite de la découverte d'une particularité échographique, d'une malformation chez le fœtus, ou de marqueurs sériques pathologiques, le gynécologue-obstétricien, l'échographiste ou la sage-femme qui suit votre grossesse va vous envoyer vers le CPDPN.

La prise de rendez-vous se fera par téléphone au secrétariat du CPDPN.

Ainsi, vous pourrez être amenée à vous rendre au CPDPN afin de réaliser une échographie de référence pour confirmer ou infirmer les éléments éventuellement repérés :

1. Vous vous rendrez à l'Accueil de l'Hôpital Timone Enfants qui se trouve RDC, munie de l'ensemble des prises de sang et échographies réalisés lors de votre grossesse ainsi que votre carte vitale, votre attestation de mutuelle et votre carte d'identité afin de vous faire enregistrer auprès des agents comptables. Ces derniers vous remettront des étiquettes que vous conserverez précieusement car elles vous seront demandées lorsque vous vous présenterez au 8^{ème} étage.
2. Une fois arrivée au 8^{ème} étage, vous vous présenterez à l'accueil auprès des agents comptables muni de tous vos documents ainsi que de vos étiquettes. Les secrétaires vous accueilleront et vous demanderont ensuite de patienter en salle d'attente où un praticien viendra vous chercher.
3. Lors du premier rendez-vous, vous serez reçue par la sage-femme du CPDPN afin d'informatiser vos données médicales et de vous expliquer en quoi va consister la consultation.
4. Ensuite, vous rencontrerez l'interne du CPDPN ainsi que l'échographiste référent qui réalisera l'échographie.

En fonction de la conclusion de cette échographie, deux situations peuvent se présenter à vous :

- ✚ une prise en charge pourra vous être proposée au niveau du CPDPN et des examens complémentaires pourront être proposés (biopsie de trophoblastes, amniocentèse, examen sanguin) et une rencontre avec d'autres praticiens (médecins généticiens, conseillers en génétique, psychologue), OU
- ✚ retour au circuit de grossesse habituel.

NB :

1. Accompagnement psychologique :

L'équipe du CPDPN est renforcée par la présence d'une psychologue spécifique au CPDPN. Son rôle est d'accompagner les femmes, les couples et les familles durant le parcours au CPDPN pendant toute la durée de la grossesse et même après. En effet, la venue même dans un centre spécialisée à l'Hôpital et les inquiétudes que cela suscite peuvent être vécue d'une façon très douloureuse. Vous pouvez solliciter la psychologue du CPDPN à tout moment. Ses coordonnées et sa carte de visite sont affichées dans la salle d'attente.

2. Organisation personnelle :

Les consultations au sein du CPDPN sont des consultations **multidisciplinaires**, des examens complémentaires peuvent donc vous être proposés et ainsi s'ajouter à votre rendez-vous de consultation initiale. Nous vous invitons à prévoir un temps de présence dans notre service supérieur au temps de consultation de votre rendez-vous initial (matinée complète ou après-midi) et ce afin de vous permettre de vous organiser par rapport vos obligations personnelles (travail, famille, etc..), vous ainsi que votre conjoint ou votre accompagnant.

Informations importantes à retenir :

Nous vous prions de veiller à ramener **TOUS** les documents administratifs (CNI, carte vitale,...) vous concernant ainsi que ceux concernant votre grossesse.

Dans la mesure du possible, nous vous invitons à venir **suffisamment en avance** car l'attente au rez-de-chaussée pour les étiquettes peut être longue.

Dans le cas où vous constatez que vous ne pourrez pas arriver à l'heure à votre rendez-vous, nous vous invitons à appeler le secrétariat pour nous prévenir.

Vous serez reçue dans le service soit entre deux patientes, soit à la fin de la vacation du praticien en fonction de l'activité du service, et ce, afin d'éviter au retard, s'il y en a déjà, de ne pas s'accumuler.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe du Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal